

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 239-2001, 14 mars 2001

CONCERNANT le Comité ministériel de l'éducation et de la culture

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret n^o 1493-98 du 15 décembre 1998 modifié par le décret n^o 211-2001 du 8 mars 2001, soit de nouveau modifié par l'addition à la fin du deuxième alinéa du dispositif des mots «ainsi que la ministre d'État à la Famille et à l'enfance».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

35748

Gouvernement du Québec

Décret 240-2001, 14 mars 2001

CONCERNANT le Comité ministériel de la région de Montréal

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret n^o 293-99 du 31 mars 1999, modifié par les décrets n^{os} 435-99 du 21 avril 1999 et 215-2001 du 8 mars 2001, soit modifié de nouveau par l'addition à la fin du quatrième alinéa du dispositif des mots «ainsi que le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

35749

Gouvernement du Québec

Décret 241-2001, 14 mars 2001

CONCERNANT le ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE conformément à l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), le ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique soit désormais désigné sous le nom de ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

35750

Gouvernement du Québec

Décret 242-2001, 14 mars 2001

CONCERNANT le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE le décret n^o 224-2001 du 8 mars 2001 soit modifié :

1^o par la suppression des premier et cinquième alinéas du dispositif;

2^o par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots «ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme» par les mots «ministre de l'Industrie et du Commerce»;

QUE le décret n^o 234-2001 du 8 mars 2001 soit modifié par le remplacement, partout où ils se trouvent, des mots «ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme» par les mots «ministre de l'Industrie et du Commerce».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

35751